



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ QU' :

Il y aura séance ordinaire du Conseil Municipale de Saint-Aimé-des-Lacs, le 10 avril 2024, à la salle située au 121 rue Principale, à 19h00.

Au cours de cette séance, le Conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande no 2023-70

Nature de la demande : Réputer conforme la hauteur de 7,2 mètres d'un garage isolé projeté alors que la hauteur maximale permise est de 6 mètres tel que prescrit au règlement de zonage no 260.

- Dérogation de 1,2 mètre

Identification du site : Lot 6 197 190 situé au 313, rue Principale

Demande no 2023-73

Nature de la demande : Réputer conforme l'implantation d'une résidence et d'un garage attenant dont la marge avant est à 7,9 mètres alors que la largeur permise lors de la construction était de 9 mètres tel que prescrit au règlement de zonage en vigueur à l'époque (règ. 127).

- Dérogation de 1,1 mètre

Nature de la demande : Réputer conforme l'implantation d'une résidence et d'un garage attenant dont la marge latérale est de 7,7 mètres alors que la marge permise lors de la construction était de 9 mètres tel que prescrit au règlement de zonage en vigueur à l'époque (règ. 127).

- Dérogation 1.3 mètre

Identification du site : Lot 6 196 506 situé au 235 A, rue Principale

Donné sous mon seing à Saint-Aimé-des-Lacs, ce 26^e jour du mois de mars deux mil vingt- quatre.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lise Lapointe', written over a horizontal line.

Lise Lapointe,

Directrice générale et greffière-trésorière